



société de l'industrie minérale
Groupe de travail
liants hydrauliques et chaux
et district Sud-Ouest

visite technique

En partenariat avec

AFGC
Association Française de Génie Civil
Délégation Sud-Ouest

Genèse du métakaolin flash Visite de la société Argeco Développement Fumel (Lot-et-Garonne)

Jeudi 11 avril 2019



© Argeco Développement

Vue générale des installations d'Argeco Développement à Fumel

Argeco Développement est une société innovante, productrice de métakaolin flash (argile kaolinique déshydroxy-lée) et de mélanges hydrauliques ou pouzzolaniques formulés à destination des marchés du BTP et de l'industrie.

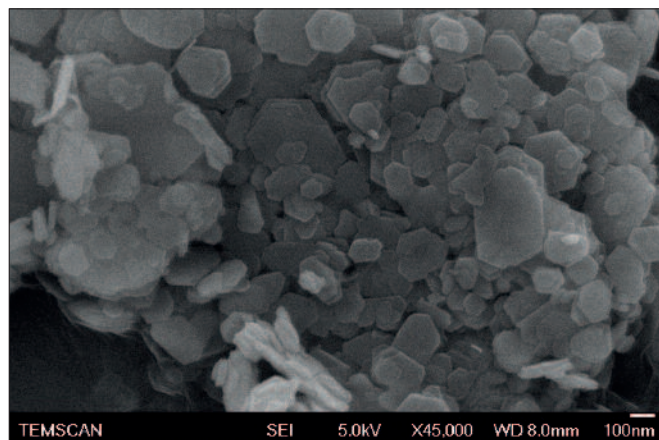
Le métakaolin flash est issu de l'exploitation d'une carrière d'argiles kaoliniques, au passé séculaire riche et au futur prometteur. Après transformation sur site, l'argile kaolinique permet d'obtenir le produit fini, à la base de la gamme de produits proposés par Argeco Développement.

Au cours de cette visite, vous découvrirez la carrière, son histoire, son gisement, son exploitation, mais aussi et surtout l'installation de calcination flash, unique en France, dédiée à l'élaboration du métakaolin. La visite vous permettra d'appréhender les différents usages actuels et futurs du métakaolin flash et d'échanger librement avec les spécialistes français de ces produits.



© Argeco Développement

Argeco Développement : tour de calcination « flash »



TEMSCAN SEI 5.0kV X45,000 WD 8.0mm 100nm

© LMDC Toulouse

Observation au MEB de particules de métakaolin

programme

- 9 h 00 **Accueil café**
- 9 h 30 **Visites**
 - **carrière du Brétou** (histoire, gisement, mode d'exploitation) ;
 - **usine de calcination flash** (modifications apportées à l'argile kaolinique pour élaborer le métakaolin) ;
 - **station de mélange** (élaboration in situ des différents produits formulés) ;
 - **laboratoire** de caractérisation et de contrôle de la production
- 11 h 30 **Échanges avec et entre les participants** : les usages actuels et futurs du métakaolin
- 12 h 00 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Fin de la visite**

Visite réservée en priorité aux adhérents de la Sim et de l'AFGC

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain, un casque et un gilet de sécurité.



conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique Groupe liants hydrauliques et chaux, district Sud-Ouest
Jeudi 11 avril 2019
Genèse du metakaolin flash - Visite de la société Argeco Développement
Fumel (Lot-et-Garonne)

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 48 € TTC pour les membres Sim et AFGC

n° de carte membre obligatoire : /

60 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT19-02) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org